

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation urgente
Titre : Chaos à la rue de Genève 85
Initiant : Patrizia MORI Laisser vide

Pendant que la Municipalité multiplie les discours sur la "ville durable" et la "qualité de vie", elle laisse pourrir en plein centre-ville un bâtiment qui menace la sécurité publique et salit l'image de Lausanne.

Comme le révèle le Blick du 18 juin 2025, la situation de l'immeuble à la rue de Genève 85 est devenue invivable, un véritable scandale d'État. L'UDC avait déjà signalé la situation l'an dernier, suite à une intervention de police qui a abouti à une saisie d'un kilo de cocaïne et 39 personnes liées au trafic de drogue interpellées.

La dégradation avancée de l'immeuble et ses alentours est un scandale qui dure depuis trop longtemps, 20 ans pour être précis. Cet édifice, en plein cœur de notre ville, symbolise l'inaction de la Municipalité face aux problèmes de salubrité, de sécurité et de respect des riverains.

Des squatteurs et des individus malintentionnés y séjournent régulièrement, causant bruit, des dégradations et insécurité. Règlement de comptes au couteau, habitants qui se font justice eux-mêmes, consommation de drogue à ciel ouvert (ce n'est pas faute d'avoir deux centres de consommation) ce bâtiment et les alentours sont devenus de véritables zones de non droit.

Malgré de multiples signalements (collectifs d'habitants, plaintes à la police), aucune mesure radicale n'a été prise. Touristes et habitants doivent subir ce taudis en plein centre, alors que la Municipalité dépense des millions en projets inutiles.

La rue de Genève 85 n'est pas une zone de non-droit. L'UDC demande une intervention ferme et rapide pour rendre ce quartier à ses habitants.

1. En tant que Ville garante de l'ordre public et de la sécurité de ses citoyens, quelles mesures concrètes et immédiates la Municipalité compte-t-elle prendre pour mettre fin à cette situation inacceptable ?
2. La Police municipale a-t-elle renforcé sa présence autour de cet immeuble ? Si non, pourquoi ? Des patrouilles supplémentaires et des contrôles systématiques sont-ils prévus pour dissuader les trafiquants et les clients ?
3. Peut-on définir Genève 85 et ses alentours comme un lieu de non-droit ? Que fait la Ville pour palier à cela ?
4. Quelles actions immédiates et fermes la Municipalité compte-t-elle prendre pour éradiquer les trafics de drogue et les violences dans cet immeuble et autour, afin de rassurer les habitants et restaurer l'ordre public ?
5. Vu le nombre d'années que la Ville est au courant pourquoi a-t-on laissé la situation se dégrader autant ?